

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'ADMISSION DES
TECHNICIENS DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE DU 29
SEPTEMBRE 2026**

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 01 juillet 2024 fixant les modalités de sélection et de formation des **Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale**.

❖ **FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :**

Est déclarée admise pour la rentrée de 2026-2027, par ordre alphabétique :

KAMOND Geneviève

La Directrice Générale

Catherine LOUBRIAT

Isle, le 29 septembre 2026

*Le Directeur Délégué en charge des formations aux
diplômes d'état du travail social*

Ludovic GERMANEAU

